

Bruxelles, le 15 septembre 2000

Aux Directions des écoles fondamentales et primaires  
organisées ou subventionnées par la Communauté  
française reconnues en discriminations positives

N. Réf. : JMN/00/A11/eh/2.cir

**Objet : Accès gratuit à l'exposition « Je n'aime pas la culture » pour les élèves inscrits en 6<sup>e</sup> primaire dans une école en discriminations positives**

Madame, Monsieur,

Conformément à la volonté du Gouvernement de la Communauté française de démocratiser l'accès à la culture, Monsieur Demotte, Ministre de la Culture, et moi-même avons mis nos moyens en commun pour offrir l'accès gratuit à l'exposition « Je n'aime pas la culture » pour tous les élèves de 6<sup>e</sup> primaire inscrits cette année scolaire 2000-2001 dans une école en discriminations positives. L'accès gratuit signifie la prise en charge par la Communauté française du transport vers l'exposition, assuré soit par la SNCB soit par la STIB, et du prix d'entrée à l'exposition.

\* \* \* \* \*

## LE TRANSPORT

### ➤ Pour les élèves inscrits dans une école située sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale

Le transport vers l'exposition est pris en charge par la STIB.

Les enseignants désireux d'emmener leurs élèves à l'exposition pourront retirer gratuitement une « carte école », qui leur donne droit, le jour de son oblitération, à un nombre illimité de voyages sur le réseau de la STIB, de 8h30 à 15h30, pour un groupe de maximum 30 personnes, accompagnateurs compris.

Cette « carte école » est disponible à l'Agence Anspach de la STIB située rue de l'Evêque 31 à 1000 Bruxelles. Elle ne sera délivrée que sur présentation de la présente circulaire et après vérification par les agents de la STIB que la demande émane bien d'une école en discriminations positives visée par l'opération.

En outre, les enseignants recevront « la malette », outil pédagogique qui contient des informations intéressantes sur la STIB et les transports en commun à Bruxelles.

### ➤ Pour les élèves inscrits dans une école située sur le territoire de la Région wallonne

Le transport vers l'exposition est pris en charge par la SNCB et la STIB.

Les enseignants désireux d'emmener leurs élèves à l'exposition pourront retirer gratuitement un billet donnant droit à un voyage aller-retour en train pour Bruxelles et à un libre parcours sur le réseau de la STIB. Pour des raisons d'organisation, il est impératif que ces billets soient réservés au plus tard une semaine avant la date prévue de la visite de l'exposition. La réservation se fera soit par téléphone, soit par fax, soit directement dans l'une des gares suivantes :

▪ Mons	065/32 25 86 (tél.)	065/32 24 37 (fax)
▪ La Louvière-Sud	064/88 41 09	064/88 42 07
▪ Charleroi-Sud	071/60 22 94	071/60 24 19
▪ Liège-Guillemins	04/229 21 11	04/229 26 52
▪ Verviers	087/30 82 05	087/30 88 70
▪ Namur	081/25 22 22	081/25 22 88
▪ Dinant	082/22 28 60	082/22 93 44
▪ Neufchâteau	061/27 71 84	
▪ Philippeville	071/66 68 82	
▪ Couvin	060/34 62 65	
▪ Trois-Ponts	080/68 40 65	

\* \* \* \* \*

### L'ACCES A L'EXPOSITION

Les écoles en discriminations positives qui souhaitent emmener gratuitement leurs élèves de 6<sup>e</sup> primaire à l'exposition réserveront leur visite 72 heures à l'avance auprès d'Euroculture production SA au numéro de téléphone 02/478 06 24. Cette réservation garantit l'entrée gratuite à ces élèves et à leurs enseignants.

En outre, ces écoles déclareront la date prévue de leur visite et le nombre d'élèves concernés 72 heures à l'avance au Cabinet du Ministre Demotte, auprès de Marie-Thérèse Garçon, 02/213 03 31. Cette précaution vise à éviter toute contestation éventuelle.

A la demande de l'enseignant, les élèves bénéficieront soit d'un accompagnant particulier lors de la visite, soit d'un commentaire de l'exposition par walkman.

\* \* \* \* \*

Cette opération est accessible aux élèves et enseignants de 6<sup>e</sup> primaire des écoles en discriminations positives au cours de la période qui s'étend de la date de réception de la présente circulaire à la fin de l'exposition, à savoir le 31 décembre 2000.

Au nom de mon collègue, Monsieur le Ministre de la Culture Rudy Demotte et de moi-même, je souhaite d'ores et déjà aux écoles qui profiteront de cette opération « culture pour tous » une excellente visite.

**Jean-Marc NOLLET**  
Ministre de l'Enfance